

RCMS

GENDARMERIE NATIONALE			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04463	01319	2010	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

Reçu DOE le
02 AOUT 2010
 Dest. : *DOE*

Reçu le **15 SEP. 2010**

N° pièce	N° feuillet
1	1/3

<i>Analyse et références</i>	
Objet	Signalement de la présence d'un phénomène aérospatial non identifié (P.A.N.).
Références	Signalement de M.

DOSSIER N°
87 655
DOE

Le vendredi 23 juillet 2010 à 09 heures 30 minutes
 Nous soussigné Gendarme
 Sous le contrôle de : Adjudant-Chef
 Vu l'article L.3211-3 du code de la défense
 Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 23 juillet 2010 à 09 heures 30, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal
M		24.09.1973	
Adresse	Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession
			Boulangier

DÉCLARATION

--Je me présente à vos services car j'ai été le témoin d'un phénomène aérospatial non identifié, le soir du 13 juillet 2010. Il était très précisément 23 heures et 27 minutes, je me trouvais à l'extérieur de mon appartement, je suis allé vider mes poubelles. - - -

--Ensuite, je fumais une cigarette dans une petite impasse qui donne sur l'avenue à Saint Jean Cap Ferrat lorsque j'ai vu le phénomène, dans le ciel, à environ 150 mètres de hauteur. Il s'agissait de trois points lumineux de couleur orange disposés en triangle, au dessus de la terre sur la commune de Saint Jean Cap Ferrat.- - -

--Cela ressemblait à des réacteurs, autour des boules s'échappaient des volutes. C'était silencieux, je n'ai pas entendu un seul bruit. L'objet constitué, je l'appelle objet car entre les trois points oranges, j'ai distingué une forme sombre. Au début, pendant 5 à 6 secondes, il était stationnaire et totalement immobile puis, lentement, il s'est mis à glisser en direction de EZE dans un mouvement linéaire.- - -

--J'estime qu'en tout, l'observation a duré environ 8 secondes. Ensuite, je n'ai plus rien vu, il n'a laissé aucune fumée sur place. Seules les volutes de condensation restaient autour de l'objet.- - - - -

La personne entendue :

L'enquêteur :

(DESTINATAIRES)

[2] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à PARIS (V.H.) [1] - M. le Préfet [_] - [1] - Archives :	Date de clôture	Vu et transmis par :
	23.07.2010 Signature(s)	Le Commandant d'unité e 24171-000

Question : Etes-vous sous traitement médical, aviez-vous consommé de l'alcool, ce soir là ?

Réponse : Je ne prend aucun médicament ni de drogue et ce soir là je n'avais consommé aucun alcool.

Question : Pour observer le phénomène, aviez-vous un quelconque instrument d'optique ?

Réponse : Non, j'ai tout vu à l'oeil nu.

Question : Que faisiez-vous lors de la constatation du phénomène ?

Réponse : Je venais d'allumer une cigarette, dans la rue et c'est en me retournant que j'ai vu l'objet, il était déjà là, j'ignore depuis combien de temps.

Question : Quelle a été votre première réaction ? Avez-vous téléphoné à une quelconque autorité ?

Réponse : Non, je n'ai téléphoné à personne, je suis rentré à mon domicile, j'ai consulté, sur Internet, le site du CNES qui m'a redirigé sur le site du GEIPAN conseillant de signaler les faits à la Gendarmerie. - - -

Question : Portez-vous un intérêt particulier à ces phénomènes, êtes-vous passionné par la science fiction, cela fait-il partie de vos lectures ?

Réponse : Je ne suis pas spécialement passionné par la science fiction. Je regarde comme tout le monde quelques émissions sur le sujet et je trouve cela intéressant.

Question : Je crois savoir que vous êtes passionné par la saga « Star Wars » et il me semble que vous collectionnez les figurines s'y rapportant. Cela a-t'il pu influencer ce que vous avez vu ?

Réponse : Pas du tout, j'ai en effet une cinquantaine d'objets se rapportant à cette saga mais cela n'a aucun rapport.

Question : Vous avez été la seule personne à signaler ce phénomène alors que, potentiellement, plusieurs milliers de personnes, dans le secteur devaient se trouver à l'extérieur, cette nuit-là. Qu'en pensez-vous ?

Réponse : Je ne me l'explique pas. Ce fait était bien présent et j'ignore pourquoi personne d'autre ne l'a vu.

Question : Le soir du 13 juillet, de nombreux feux d'artifice ont été tirés tant par les municipalités que par des particuliers. Ne pensez-vous pas avoir confondu le phénomène avec un de ces feux d'artifice ?

Réponse : Pas du tout, le feu d'artifice de St Jean était déjà terminé depuis longtemps. De plus si c'était un feu d'artifice, des bruits l'auraient accompagné.

Je ne vois rien de plus à vous préciser, je vous ai tout dit. Je vous remets un croquis de ce que j'ai vu dans le ciel. Je porte à votre connaissance que j'ai effectué 10 mois dans la marine Française et j'ai vu, à de nombreuses reprises des avions décoller ou atterrir, j'ai vu des réacteurs de près, la couleur et les volutes qui s'en dégagent ressemblent tout à fait à ce que j'ai vu comme de la vapeur d'essence- - -

le 23 juillet 2010 à 10 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

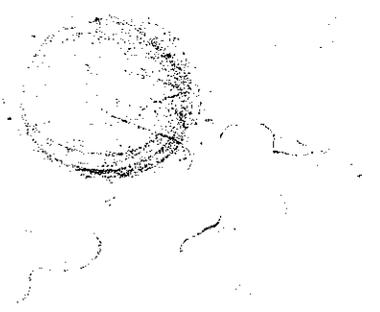
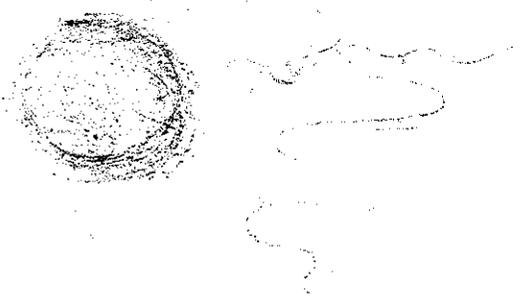
En conséquence, nous transmettons la présente procédure en trois exemplaires. Les deux premiers destinés à la **Direction générale de la Gendarmerie nationale, sous-direction de la défense et de l'ordre public, Centre de renseignement et d'opérations, section renseignement outre-mer (V.H.)**, le troisième à M. le Préfet des Alpes-Maritimes à NICE (06).

Fait et clos,

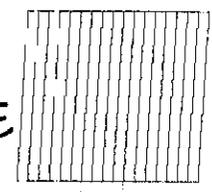
le 23 juillet 2010.

**Le Gendarme
Agent de Police Judiciaire.**

SAINT JEAN
→
CAP FERRAT



DIRECTION
→
EZE VILLAGE



HEURE D'OBSERVATION: 23H27
le 13/07/2010

Reçu le 15 SEP. 2010